

DO

DO AUXILIAIRE ou OPÉRATEUR :

Il intervient dans les énoncés **aux temps simples**, quand l'énonciateur :

- effectue une opération autre que l'assertion (cf. (a) les **NICE** *properties*). Sa présence **matérialise** alors la prédication et est la trace de l'une de ces opérations.
- indique que la validation de la relation prédicative **ne va pas de soi, pose problème**.
- il y a, pour certains linguistes, "présupposition" de cette relation prédicative qui est acquise ou du moins présentée comme acquise.

Il s'agit de l'emploi **le plus grammaticalisé et abstrait de DO**.

DO PROFORME VERBALE :

- Il a la même morphologie que les verbes lexicaux : il possède des formes non-finies (infinitif en *to*, forme en *-ing*), peut être combiné avec d'autres auxiliaires, *etc.*
- Il sert à **repandre un prédicat / un GV présent dans le co-texte** (comme le fait un pronom avec un SN). Il a donc une fonction anaphorique. Ex : *She told him she was planning to **call him** but wouldn't **do it** immediately.*
- Distinction entre les **proformes complexes DO IT / THAT / THIS** (employées avec des sujets agentifs) et **DO SO** (le sujet n'est pas nécessairement agentif, SO est un adverbe de manière DO SO = DO THIS WAY / THAT WAY).

Manipulation : remplacer DO par le GV dont il est le substitut.

DO LEXICAL :

- **Emploi le moins grammaticalisé de DO**. Il a la même morphologie que les verbes lexicaux : il possède des formes non-finies (infinitif, forme en *-ing*), peut être combiné avec des auxiliaires, *etc.* C'est par ailleurs un verbe normalement **transitif (il est suivi d'un COD)**.
- Son contenu sémantique est minimal et vague : c'est l'hyperonyme de tous les verbes agentifs. On l'utilise quand l'énonciateur ne peut ou ne veut caractériser le procès avec précision. Il faut s'appuyer sur un contexte (linguistique ou extralinguistique) pour correctement interpréter ce DO. Le COD donne souvent de bonnes indications.

Exemples : *I did my hair / the Louvre / my nails... (I **did** the Louvre = I **visited** the Louvre)*

Manipulation : remplacer DO par un autre verbe lexical plus précis (I **did my nails → I **polished** my nails).**

N

NÉGATION

Size **doesn't** matter.

I

INVERSION

Does size matter?

C

REPRISES ELLIPTIQUES ET TAGS

Of course, it **does**!

→ À ne pas confondre avec la proforme verbale (elle aussi anaphorique).

E

EMPHASE (b)

MODALITÉ ASSERTIVE

Size **does** matter.

DO IT / THAT / SO

We made every effort to contact her
but were unable to **do so**.

PSEUDO-CLIVÉES

What he **did** was sleep all day.

a) Les NICE *properties* : kézako ?

En anglais, les auxiliaires ont les propriétés suivantes, parfois appelées *NICE properties* :

- Ils portent directement la marque *not* de la Négation et se contractent souvent avec elle ;
- On les retrouve dans les Iversions où ils apparaissent avant le sujet (on a l'ordre : auxiliaire + sujet + verbe...) : c'est bien sûr le cas dans les **questions** mais pas exclusivement (*Not only **did she forget** my birthday, but she also didn't even apologise for forgetting it*);
- On les utilise dans les reprises elliptiques (reprises anaphoriques, réponses courtes, *tags*) que l'on désigne parfois par Code ;
- On les utilise dans les Emphases. Dans ce cas, l'auxiliaire est le plus souvent accentué à l'oral (il porte un accent dit « emphatique »).

C'est dans ces contextes que l'auxiliaire DO apparaît aux temps simples (présent et prétérit).

b) Comment étudier un DO à valeur emphatique (*Size does matter*) ?

On dira, dans ce cas, que DO est un opérateur de « **modalité assertive** » : cela signifie que l'énonciateur a le désir de défendre la validité de la RP qui, selon lui, ne va pas de soi. Ce DO porte en principe un accent emphatique à l'oral. L'énonciateur proclame alors « haut et fort » la validité de ce qu'il dit, par exemple contre l'incrédulité de son co-énonciateur ou contre les apparences situationnelles. On parlera de **surassertion**.

« Dans le cas du DO emphatique des phrases déclaratives, on affirme avec force le caractère vrai d'une proposition qui a été niée ou mise en doute dans le contexte précédent (ou du moins que l'on présente comme ayant été niée ou mise en doute). » (Larreya et Rivière)

Exemples :

- 1) Size **does** matter. (Accroche du film *Godzilla* : il existe une idée préconçue et communément admise selon laquelle la taille n'a pas d'importance)
- 2) A- You should have rung up. (implique / sous-entend / présuppose : *You didn't ring up*)
B- I **did ring up**. There was no reply. (ici, l'énonciateur est en porte-à-faux avec ce que sous-entend son co-énonciateur : il a bel et bien appelé)

On utilisera en français d'autres moyens pour exprimer une surassertion : des adverbes comme *effectivement, bel et bien, bien, vraiment...* On peut également utiliser des adverbes qui ont un sens concessif tels que *pourtant, mais, malgré tout* lorsqu'on est dans un contexte polémique.

Ce DO dit « emphatique » est un grand classique au concours. Si vous devez analyser un DO emphatique, n'oubliez pas :

- a) de montrer qu'il fonctionne comme **auxiliaire** (rappelez les *NICE properties*)
- b) **de contextualiser** votre analyse. Quels éléments du contexte laissent supposer que la RP est présupposée, qu'elle n'est pas validée ou que cette validation pose problème ?
- c) **manipulations possibles** : comparer avec la forme du présent simple (sans DO : dans ce cas, l'énonciateur se contente de dire que la RP est vraie sans effet de surassertion) ou bien des adverbes tels que *really / actually, indeed* (les effets de sens sont-ils les mêmes ?).